

Le service civique, c'est quoi?

Missions de service civique au sein d'Eco-Bretons:

En résumé:

Le Service Civique s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans et jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap. **Indemnisé à hauteur de 580 euros par mois, il permet de s'engager sans condition de diplôme dans une mission d'intérêt général** au sein d'une association, d'un établissement public, d'une collectivité **pour une période de 6 à 12 mois**. En France ou à l'étranger et dans 9 domaines d'action : solidarité, environnement, sport, culture, éducation, santé, intervention d'urgence, mémoire et citoyenneté, aide humanitaire.

Le Service Civique, c'est la possibilité de vivre de **nouvelles expériences** et vous ouvrir à d'autres horizons en effectuant une **mission au service de la collectivité**. C'est également une opportunité de développer ou d'acquérir de **nouvelles compétences**. Ainsi, toute mission de Service Civique est accompagnée d'un **tutorat individualisé** et d'un accompagnement à la définition de votre **projet d'avenir**.

Pour plus d'informations concernant les modalités du Service Civique, nous vous invitons consulter [le site officiel du Service Civique](#) ainsi que la [rubrique FAQs destiné aux jeunes volontaires](#).